



## Travail sur mesure : Caravita® confectionne votre voile d'ombrage personnalisée dans les dimensions de votre choix

Vous désirez une voile d'ombrage d'une forme bien définie, avec des mâts d'une longueur bien précise et des accessoires prêts à l'emploi pour tendre votre voile ? Pour Caravita®, rien de plus facile. Nous confectionnons des solutions sur mesure et parfaitement adaptées à la configuration des lieux.

### Comment planifier votre voile d'ombrage en toute facilité

**1** Simulez les côtés de la voile à l'aide d'un cordon. Tenez ou tendez le cordon aux angles désirés pour voir l'effet d'ombre sur le sol. Vous pouvez suivre durant toute la journée l'évolution de l'ombre sur le sol.

**2** Après avoir choisi la forme de la voile, vous devez d'abord installer les pièces de fixation (mâts, crochets...). Afin de définir au mieux les mesures exactes de la voile, il est préférable de tendre la corde (représentant la voile) entre les emplacements des pièces de fixation. Avantage: Vous évitez ainsi les problèmes de tolérance pouvant survenir lors du montage d'un mât ou d'un crochet.

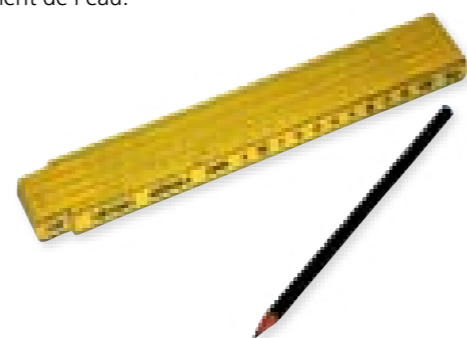
**3** Si vous désirez laisser la voile à l'extérieur en cas de pluie, veillez à ce que celle-ci soit suffisamment inclinée pour permettre un écoulement facile de l'eau afin d'éviter la formation de poches d'eau et, par là, le déchirement de la voile. Nous recommandons une inclinaison d'au moins 30 %. (= 30 cm de dénivelé sur 100 cm). En d'autres termes : pour une longueur de côté

de 300 cm, il convient de prévoir un dénivelé de 90 cm. De même, il est préférable que les eaux de pluie s'évacuent par les angles et non par le milieu de l'un des côtés.

À cet effet, l'un des angles doit être le point le plus bas de la voile.

Si l'eau s'écoule par le côté, on encourt le risque de voir des flaques d'eau se former devant la sangle. Dans le cas de voiles tendues de manière très plate, comme vous en rencontrerez dans ce catalogue, il importe de démonter les voiles lorsqu'il pleut. Pour les voiles plus complexes, adressez-vous de préférence au spécialiste en systèmes de protection solaire le plus proche de votre domicile. Il saura vous conseiller sur le plan technique, prendra des mesures, se chargera de la conception et de l'installation.

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'offrir des prestations en matière de planification. Notre mission consiste à confectionner les voiles dans les règles de l'art et conformément à vos indications, sans examiner ni exigences techniques ni exigences statiques de l'objet en question. Notre garantie s'applique uniquement à la fabrication de la voile et non à son utilisation ni à sa résistance dans l'objet en question après installation. Elle ne s'applique notamment pas à sa résistance au vent ni à l'écoulement de l'eau.



◀ Nuancier